

Lettre des Académies

Bulletin interne de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts

Une nouvelle radio sur le net : « CANAL ACADEMIE »

A l'initiative de M. Jean Cluzel, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, l'Institut de France vient de se doter d'un nouveau moyen de communication : **Canal Académie**, la radio de l'Académie des Sciences Morales et Politiques qui émet depuis le 12 janvier 2004, 24 heures sur 24. Pour écouter les Académiciens, spécialistes de sciences humaines il suffit de se connecter sur le site **canalacademie.com** ou sur le site officiel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques **www.asmp.fr**

Afin d'en savoir plus sur :
Tout ce qui se vit à l'Académie
Tout ce qui se dit à l'Académie
Tout ce qui se lit à l'Académie

Eclairage, Temps Contretemps, Un jour dans l'Histoire, Au fil des pages, En séance ... autant d'émissions diverses animées par les Académiciens qui se proposent de faire partager à leurs auditeurs leurs réflexions sur l'actualité et les évolutions de la société.

PREMIERE RADIO ACADEMIQUE FRANCOPHONE

par M. Jean CLUZEL

L'ACADEMIE DANS LA SOCIETE DE L'INFORMATION

L'Internet au service de la pensée...Voilà qui pourra surprendre même si peu à peu cette idée gagne du terrain.

En entreprenant des actions non encore répertoriées, en défendant des idées qui ne sont pas forcément dans l'air du temps, en s'élançant hors des sentiers battus, l'Académie prouve que cela est possible. Cette Académie qui regroupe des compétences interdisciplinaires où se retrouvent théoriciens et praticiens : philosophie, sociologie, économie et finance, histoire, géographie et démographie, législation et jurisprudence ; des femmes et des hommes qui réfléchissent sur leur époque et qui sont en liaison constante

tant avec les pouvoirs publics qu'avec les forces vives de la Nation et les cercles intellectuels du monde entier.

La mondialisation ne concerne pas seulement l'économie ou la mise en réseau des informations. Parce qu'elle concerne également et avant tout l'organisation du monde, elle ne doit attenter ni à la liberté des hommes ni à la liberté des peuples. Si l'Académie n'en prenait pas conscience, elle aurait une part de responsabilité dans la régression inédite de l'humanité qui s'en suivrait.

C'est pourquoi l'Académie a décidé — pour s'exprimer — d'utiliser les développements

technologiques récents — et notamment les connexions haut débit — en créant une web radio : **Radio Canal Académie**. Celle-ci a commencé la diffusion de ses programmes le lundi 12 janvier 2004 sur le site canalacademie.com



M. Jean CLUZEL

Avec 4 puis 8 heures de programmes frais par semaine, pour une diffusion 24 heures sur 24 tout au long de l'année, et avec un système d'archivage de ses émissions, **Radio canal Académie** donnera une large place aux communications livres écrits ou recommandés par des académiciens au cours d'émissions telle que :

- **Eclairage**
- **Regards croisés**
- **Temps, contre-temps**
- **Au fil de pages**
- **En séance**
- **Un jour dans l'Histoire**
- **Les travaux et les jours**

L'ACADEMIE ET SA RADIO

Lorsque PLATON parlait de l'écriture, il en stigmatisait les effets négatifs pour la mémoire. Lorsque les polémistes catholiques du début du XVI^e siècle ont été confrontés à l'irruption des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ils ont repris cette ancienne critique, souligné les dangers que ces

techniques présentaient pour la transmission des valeurs redoutant qu'elles puissent être utilisées à des fins criminelles. Mais, au cours des siècles, l'homme a toujours su tirer le meilleur profit des techniques qu'il avait inventées en les mettant au service de ses plus nobles aspirations. Comme l'écriture, comme l'imprimerie, Internet est un outil et la valeur de cet outil ne dépend que du discernement de celui qui en use.

Ces innovations — dans ces lieux de tradition que sont les Académies — veulent tenir compte de l'évolution de nos sociétés. Au début du XXI^e siècle, conscience doit être prise de l'étendue des possibilités de la société de l'information. En effet, s'ajoute à une structure pyramidale — quelques émetteurs pour des millions de récepteurs — une structure en réseau — des millions d'émetteurs-récepteurs communiquant entre eux.

Cette révolution technique permet aux institutions comme les Académies — laissées à l'écart par les médias de masse — de briser le silence auquel elles étaient condamnées. Elle leur assure la possibilité de s'adresser directement à toute la planète. Sachant qu'une Académie a la capacité de fournir à un large public et pour des domaines variés un savoir assuré et accessible, éloigné à la fois de la masse des productions sans garanties de scientificité, mais aussi des tumultes de l'actualité sans réflexion.

En se lançant en 1999 dans la cyber-aventure, l'Académie des Sciences morales et politiques a saisi l'occasion de porter son message humaniste dans cette terra incognita qu'était alors Internet. Après trois ans de fonctionnement, le site de l'Académie accueille plus de 10000 internautes chaque mois qui établissent quelque 530 000 connexions et téléchargent près de 3000 pages par jour.

Jean CLUZEL
Secrétaire perpétuel
de l'Académie des Sciences
Moraux et Politiques

Comité de Rédaction : Michel Woronoff, Marie-Dominique Joubert, Jeanine Bonamy
Rédacteur : Marie-Dominique JOUBERT

Hommage à M. Alain Plantey

Le lundi 8 décembre 2003, l'Institut de France honorait M. Alain Plantey, Président d'honneur de la Conférence Nationale, lors d'une cérémonie jubilaire célébrant ses vingt années d'appartenance à la vénérable Institution du quai de Conti.

Devant l'assemblée réunie dans le salon Bonnefous, le Président Emmanuel Le Roy Ladurie évoqua d'abord la carrière de M. Alain Plantey avant de lui remettre la médaille de l'Académie, puis M. Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut, remit à M. Alain Plantey les insignes de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques. Brillante manifestation où les discours prononcés laissèrent aussi passer l'émotion réciproque des souvenirs partagés.

M. Alain Plantey rappelant son amitié pour le premier ministre Pierre Messmer a ensuite évoqué quelques événements qui ont marqué sa vie, depuis son entrée dans la Résistance à l'âge de quinze ans, puis son engagement auprès du Général de Gaulle et jusqu'aux circonstances si particulières et belles de son élection à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, en 1983.

DISCOURS DE M. ALAIN PLANTEY :

Cette soirée m'est précieuse à plus d'un titre. D'abord parce que, à l'initiative du Président Jean Cluzel, Secrétaire perpétuel de l'Académie, il m'a été possible de réunir au Palais de l'Institut beaucoup de ceux qui m'honorent de leur estime et de leur amitié. Personnalités au premier rang desquelles je veux saluer la présence du Général d'armée, Alain de Boissieux, ancien grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

La médaille que l'Académie a fait graver à mon nom m'a fait grand plaisir et je l'en remercie. J'ai été touché des paroles trop élogieuses, que le Président Emmanuel Le Roy Ladurie a prononcées à mon sujet et le remercie de son indulgence amicale. C'est avec joie, que j'ai reçu des mains du Premier ministre Pierre Messmer, auquel me lient des sentiments d'affectueux attachement et dont j'aime la « Part de la France », les insignes de Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, en présence de M. le

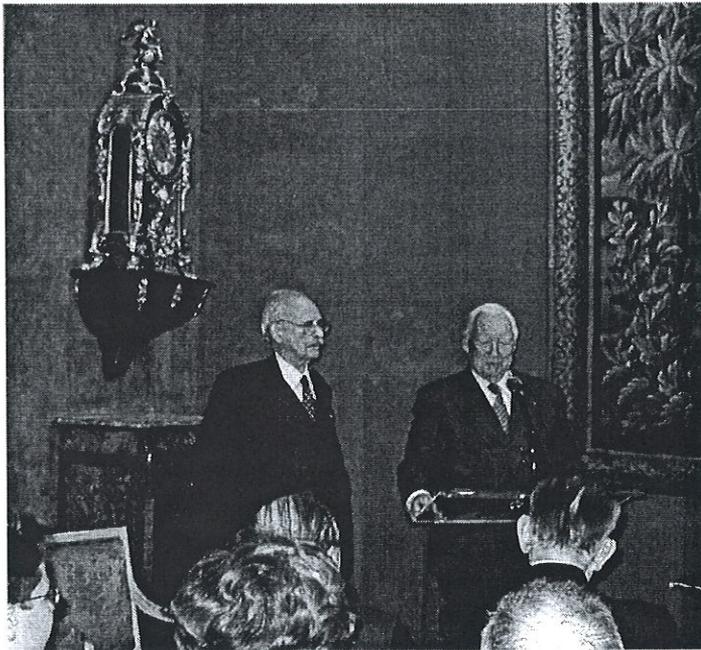
Président Treffel – distinction qui, dans l'ordre civil, est mes yeux, la plus digne et la plus belle après la Légion d'Honneur.

Vingt années d'élections, à quelques jours près, vingt années qui se sont déroulées comme un éclair, un espace d'intelligence, de loyauté, et de fraternité. La vie de chaque être humain est faite d'évènements, parfois simples, dont les conséquences se développent de façon souvent imprévue, et qui se révèlent après coup, pleins de signification et de valeur.

Permettez-moi d'en évoquer quelques-uns survenus avant mon élection.

Le 19 juin 1940, Bordeaux, en gare St Jean, arrivaient des trains entiers de familles réfugiées

que la guerre avait contraint à quitter leur maison, valises et paquets à la main. Je m'y trouvais. Soudain un grand gaillard s'écria : « mais la guerre, elle est pas finie », ajoutant, « c'est un général français qui l'a dit hier à la radio de Londres, il veut continuer à se battre ». Natif d'Alsace, je ne pouvais accepter



M. Alain Plantey et M. Pierre Messmer
Chancelier de l'Institut.

notre défaite devant l'Allemagne nazie. Comme je me tournai vers lui, il m'a dit « devine comment il s'appelle ? il s'appelle De Gaulle ». Dans l'âme du lycéen de quinze ans que j'étais, cette annonce a provoqué comme une illumination. Une certitude m'apparut : ce nom n'était pas celui des vaincus, il était porteur de salut, porteur de victoire. Le 19 juin 1940, presque religieusement, je suis entré en gaullisme. Je n'en suis jamais sorti.

Jeune et benêt, je me suis présenté à la gendarmerie pour m'engager « chez De Gaulle », mais j'en ai été vigoureusement chassé et le sous-officier m'a invité à revenir accompagné de mon père.

Je me suis tout de même engagé, mais dans la Résistance. Au début, il ne s'agissait que d'actes ponctuels et isolés. Je me souviens du canadien Snyder, peut-être un rescapé de Bruneval, qui ne parlait pas le français et qui de mains en mains est arrivé chez l'agent de police Baudin qui me l'avait présenté parce que je savais un peu d'anglais, afin que je le fasse évader en Espagne à travers la zone dite libre : ce qui fut fait. Ensuite se sont constitués des réseaux, véritables et dangereux paris sur la confiance, objets de tous les soins de la Gestapo, souvent aidée de la police de Vichy. Qu'il me soit permis de saluer mes camarades dont aucun n'est revenu de déportation, alors qu'on avait précisé aux familles qu'ils étaient envoyés en rééducation. L'O.C.M. dont je faisais partie avait en effet été trahie par un de ses membres, officier français manipulé comme l'a été Hardy à Lyon, et par le même moyen. J'ai dû mon salut au hasard et à la clandestinité : pour arriver à la Faculté à temps, je partais de chez moi à 7 h du matin – il faisait nuit – car la France était à l'heure de Berlin. C'était trop tôt pour ceux qui venaient m'arrêter. Ma mère m'a fait prévenir et je ne suis pas rentré chez moi. Je suis monté prévenir le doyen Vizios qui m'a dit « à votre retour, nous organiserons une session d'examen pour vous ».

Ces circonstances et d'autres qui ont suivi m'ont valu l'honneur d'être présenté au Général en septembre 1944, à la Préfecture de Bordeaux. Il était si grand et me paraissait si terrible. Plus tard il m'a dit qu'il était mécontent à cause des zizanies qu'il avait constatées à Bordeaux et qu'il imputait en partie à un agent anglais dont il se rappelait le nom que j'avais moi-même oublié. Il m'a serré

la main, puis m'a poussé vers le balcon de la Préfecture d'où il a présidé le défilé désordonné de « Ceux des maquis ». Certes, ces hommes n'en étaient pas tous, mais ils étaient tous fiers de saluer le Général.

Pour celui qui sert, qui combat, quel sentiment peut être plus généreux, plus stimulant, plus noble, plus français, que celui d'être fier de son Chef, et surtout de celui qu'il s'est choisi. Plusieurs ici, avons été fiers de servir Charles De Gaulle, et avec lui, notre patrie.

Dans l'histoire, aux yeux des peuples, le Général de Gaulle restera une des fiertés de la France.

Au début de 1945, grâce à des relations familiales, j'ai eu la chance d'être reçu par Michel Debré. Il occupait le futur bureau du Secrétaire d'Etat, en l'Hôtel de Brienne, où se trouvait le Général. Celui-ci l'avait chargé de la refonte de l'Administration, qui en avait bien besoin. Michel Debré envisageait la création d'une école d'administration, dont il me remit et commenta l'avant-projet en me déclarant : « Nous avons besoin d'un homme comme vous ». Son regard était impérieux et brûlant. Comment, à vingt ans, être insensible à un tel mandement, surtout venant d'un collaborateur du Général De Gaulle. J'ai donc abandonné l'idée de l'agrégation de droit, à laquelle mes professeurs me destinaient, pour une candidature à la jeune Ecole Nationale d'Administration. Recalé à l'oral du premier concours, à cause d'une mauvaise réponse sur le Conseil d'Etat de l'an VIII, j'ai été reçu au second et suis entré au Conseil d'Etat. De ce grand corps, je veux dire le bien que je pense ; une profession libérale au service de la République. Le plus jeune auditeur y a sa liberté de pensée, d'expression, de vote et de publication. J'en ai bien usé à l'époque.

J'ai quitté le Conseil pour 25 ans, en 1958, au moment du retour du Général aux affaires.

Le service public dans ses diverses formes, je ne l'ai pas quitté depuis ces années de jeunesse. Il a été pour moi, comme pour d'autres, dont je salue la présence ici, une mission et un honneur. Aujourd'hui, il est de bon ton de critiquer l'Etat, de lui désobéir, de lui manquer. Certes, notre Etat bureaucratique n'est pas irréprochable. Mais notre histoire l'a fait garant de l'indépendance et de la dignité de notre Nation, dans un monde où règnent plus que jamais compétitions et conflits. En cas

d'épreuve, nous serrons les rangs autour de lui. Notre Etat est la France, avec ses défauts et ses qualités. Notre devoir est de réduire les premiers et d'accroître les seconds. « Il n'y eut de France que grâce à l'Etat, la France ne peut se maintenir que par lui ». J'ai rappelé ces fortes paroles du Général lorsque le grand Maurice Druon m'a remis mon épée d'Académicien. A mes yeux servir l'Etat de façon honnête, efficace et courageuse n'est pas seulement un honneur c'est un devoir à l'égard de notre pays. Nous sommes nombreux à le penser dans cette salle.

Ayant obtenu un prix à la Faculté de Droit, ma thèse a été publiée. Ainsi ai-je fait la connaissance de mon éditeur Durand-Auzias. Un jour que je lui parlais de mes enseignements de droit administratif et notamment de droit de la fonction publique, il me déclara très simplement : « Je prends !...si vous mettez en forme vos notes. » C'est à cette marque de confiance immédiate que je dois cette œuvre d'écrivain que je ne prévoyais pas mais aussi le caractère particulier et disparate de mes travaux, tous fondés sur mes expériences professionnelles et successives et aussi divers que celles-ci : le service du Général de Gaulle et de la République, la juridiction, l'administration, la diplomatie, la négociation, l'organisation internationale, l'arbitrage

Je suis donc passé par l'épreuve de l'écriture, faite chez moi de naïveté, teintée de vanité et d'incertitude : être lu, être compris, être critiqué. Le besoin d'exprimer, d'expliquer, d'enseigner, de partager, hésite, à chaque étape, entre l'élan et le doute. La tension vers le futur n'est pas calmée par la naissance du livre, porté pendant des mois, sinon des années, car le témoignage ne s'arrête pas à la volonté de l'auteur, il se prolonge au gré du lecteur et grâce à l'éditeur. A cet égard, je voudrais dire mon étonnement devant les tractations qui portent actuellement sur les sociétés d'édition et qu'impose la Commission des Communautés Européennes. Sans l'avis des auteurs, et souvent dans leur ignorance, certains éditeurs sont mis aux enchères. Qu'aurait dit le Général De Gaulle s'il avait su que Plon risquait d'être racheté par une société étrangère ?

Avant de tomber dans le domaine public, et l'expression est significative, il faut tout de même qu'une œuvre soit publiée pendant des années, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas

étouffée. La France qui prétend au respect de sa culture ne défend pas efficacement l'originalité de son édition. Quoiqu'il en soit, je remercie mes éditeurs présents de la confiance qu'ils m'ont faite. Mes ouvrages m'ont probablement valu l'estime et l'appui des Académiciens qui ont assuré mon élection et auxquels je dois reconnaissance.



M. Alain Plantey entouré des membres du Bureau de la Conférence Nationale : Charles Mavaux, Marie-Dominique Joubert, Jeanine Bonamy, Michel Woronoff, Jean-Claude Remy

Et maintenant il me reste à accomplir un devoir de piété.

Secrétaire perpétuel de notre Académie, Bernard Chenot, que j'ai bien connu dans ses hautes fonctions successives m'avait plusieurs fois questionné : « Pourquoi ne pas venir parmi nous, » Il me semblait que cet honneur était inaccessible mais, au cours d'une manifestation consacrée à l'Ecole Centrale, l'Ambassadeur Jean Cazeneuve, qui présidait notre compagnie, m'a interpellé de façon claire : « Alors, vous présentez-vous ou non ? » La question m'a surpris car je ne lui en avais pas parlé, mais j'ai compris qu'un diplomate savait se renseigner. Ma décision fut alors immédiate. Son confrère et ancien collègue, Léon Noël, me l'a ensuite reproché : « Il vous fallait attendre que je vous le dise ». Comme tout candidat qui respecte des usages excellents, j'ai rempli les conditions de candidature et de visite, ce qui ne fût pas facile en raison d'une des nombreuses grèves des PTT. J'en rendis compte au Secrétaire perpétuel en lui indiquant que la seule personnalité que je n'avais pu rencontrer était le Professeur Pierre-Maxime Schuhl, dont

l'œuvre m'avait impressionné, comme elle a impressionné notre confrère Roger Arnaldez qui lui a consacré une admirable notice. M. Bernard Chenot me répondit: «Alain, ne vous en faites pas souci, Schuhl est gravement malade, cela fait des mois qu'il ne vient plus en séance». Cependant, homme méticuleux et tenace que je suis, notre Chancelier en sait quelque chose, je continuais à téléphoner sans succès. Enfin, le mardi qui précédait le jour de l'élection une voix féminine très aimable me répondit que pour des raisons de santé, le professeur ne recevait plus personne. Je demandais que lui soit tout de même transmis mon souhait. Après un long silence, il me fût indiqué que le professeur me recevrait le jeudi suivant, à 14h.

Je fus alors introduit dans une pièce très sombre, au fond de laquelle se trouvait M. Schuhl, assis, une couverture sur les genoux. De lui, on ne voyait que son immense front pâle. A sa gauche, un chandelier à sept branches luisait dans la pénombre. Comme j'expliquais à mon éminent interlocuteur les raisons de ma candidature et mes différents ouvrages de caractère juridique, je me suis aperçu que cela ne l'intéressait pas. Son esprit était déjà loin Il m'interrompit : « ma famille est de Stasbourg, je crois que la vôtre est aussi alsacienne ? » Je lui répondis qu'effectivement mon père avait été conservateur du musée de Mulhouse, où je suis né, et que ma mère appartenait à une ancienne famille, de la vallée de Thall, famille protestante et patriote qui avait donné deux sénateurs de la République, dont l'un était vice-président de la Haute Assemblée lors de la crise de la fin du XIX^e siècle. Je n'ai pas mentionné le nom de Dreyfus, mais mon interlocuteur avait compris. A ce moment Pierre-Maxime Schuhl, dressant un doigt, me déclara : « Monsieur, il faut que vous sachiez que lorsque j'étais jeune, mon

père m'avait emmené dans les jardins du Luxembourg, et me montrant le monument érigé à la mémoire d'Auguste Scheurer-Kestner m'avait dit : Vois-tu mon garçon, c'est à cet homme que nous devons d'avoir recouvré notre honneur » puis un silence plein d'émotion : « Au revoir Monsieur.» Je ne l'ai pas revu car il a disparu quelques mois après cet entretien.

L'élection eut lieu le lundi suivant. Je pensais n'avoir que peu de chance parce que je me présentais pour la première fois, à la différence des autres candidats. D'ailleurs, tous les lundis, j'étais en séance au Conseil d'Etat, au contentieux fiscal, contentieux ardu, aride et long. Passé 7 h du soir, la secrétaire de section me remit un message reçu par la téléphoniste : « 5^eme tour, 22 voix », ajoutant : « il est de votre épouse. » Je compris que Christiane voulait me parler. Je l'ai rappelée aussitôt la séance levée. Elle me dit de rentrer sans tarder car Bernard Chenot venait m'annoncer mon élection. Christianne avait la foi : ce jour là, dès le matin, elle avait mis du champagne au frais.

C'est alors que de Bernard Chenot j'ai su ce qui s'était passé. Le Professeur Schuhl s'était fait transporter pour participer au vote. A chacun des premiers tours, j'avais dépassé d'une voix celles qu'avait obtenues mon principal compétiteur. Une voix. La voix décisive qui m'a accompagné tout au long du scrutin et qui m'a amené au succès, cette voix c'était celle qu'était venu m'apporter Pierre-Maxime Schuhl. C'était la voix du vieux Juste. C'était le vote de la fidélité, le vote de l'honneur.

Alain PLANTEY
Président d'honneur
de la Conférence Nationale

NOUVELLES DES ACADEMIES

AIX-EN-PROVENCE

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres

Le mercredi 17 décembre 2003, M. C.-A. Sarre a fait une présentation publique de son ouvrage : *Livre de raison d'un notable et académicien aixois, Casimir Barrigue, comte de Montvalon (1774-1845)*. Ce livre de raison de découverte récente nous montre la vie difficile d'un adolescent puis d'un jeune

adulte à travers la Révolution, l'Emigration, le ralliement à l'Empire et enfin le retour à Aix où il fut l'un des fondateurs de notre Académie, étant le premier titulaire du Fauteuil n°5.

La présentation a été effectuée, sous l'égide de notre Académie, dans *l'Escalier de vanité* de l'Hôtel d'Estienne de Saint Jean, siège du Musée du Vieil Aix, où se trouve un grand tableau représentant le jeune Casimir de Montvalon entre ses parents.

Georges SOUVILLE
Secrétaire perpétuel

COLMAR

Académie d'Alsace

Le 26 mars, dans le cadre du cycle des conférences *l'Humanisme habite notre avenir*, l'Académie d'Alsace a le plaisir d'accueillir le professeur Albert Jacquard pour évoquer *L'homme face à l'évolution*.

Ce cycle de conférences vient conforter la pensée du président de l'Académie d'Alsace précisée dans un discours fait à Kaysersberg : « Je souligne le désir de l'Académie d'Alsace de se tourner vers l'avenir. A l'aube du troisième millénaire, le monde est confronté à d'innombrables défis dont le plus inquiétant semble être la perte du sens. Et pourtant, les interrogations sur le sens de la vie, le sens de l'homme, ne cessent de s'enrichir par les apports de la science qui éclairent d'un jour nouveau l'avenir grâce à une meilleure connaissance du passé. Il a donc semblé essentiel à l'Académie d'Alsace de réfléchir sur le futur de l'homme. Remettre le concept humain au coeur de chaque conscience est la seule chance pour l'humanité de préparer un avenir vivable. »

Le premier semestre 2004 se terminera avec l'assemblée générale, le 20 juin à Saint-Louis (Haut-Rhin). C'est une belle occasion de rencontre et d'échange au cours de laquelle les Académiciens rendront hommage aux disparus : Messieurs Théodore Rieger, le Dr Maurice Kubler, le Colonel Yves Bonnel, le Président Jean Christian, le Professeur Alexandre Petrovic, Louis-Paul Mathis, le Comte Huber d'Andlau-Hombourg, Roger Marlin. Ces hommages seront publiés dans le numéro 70 des *Annales de l'Académie d'Alsace*.

Christianne ROEDERER
Chancelier

NANCY

Académie de Stanislas

Au cours de l'année auront lieu à Nancy, à l'occasion de l'anniversaire des 250 ans de la création de la Place Stanislas, un grand nombre de manifestations sur le thème des Lumières : *Nancy le Temps des Lumières*.

L'Académie de Stanislas, fondée en 1750 par le roi de Pologne, souhaite prendre part à cette célébration en organisant un colloque d'une journée sur le thème : *L'éducation et le progrès des Lumières, du XVIII^e siècle à nos jours*.

Jean-Claude BONNEFONT
Secrétaire perpétuel

*Le programme détaillé de cette manifestation sera publié dans le prochain numéro de *La Lettre des Académies*.

LES ACADEMIES ET LEURS PRIX

AMIENS

Académie des sciences Lettres et Arts

Second Grand Prix musical de l'Académie : une soirée prestigieuse

Est-ce la rançon du succès ? Le bel auditorium Henri Dutilleux du Conservatoire national de Région d'Amiens, n'a pu accueillir tous les mélomanes qui souhaitaient assister le 5 décembre 2003 à la remise par l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens de son second Grand Prix musical.

L'instrument mis à l'honneur cette année était le piano et le programme était séduisant. En première partie, quatre jeunes pianistes sélectionnés par le CNR où ils poursuivent leurs études, devaient tenter de convaincre un jury présidé par



Andrei Chevtchouk, Marie-Louise Alexandre Jean
Christophe Garcia, Aude Federspiel
Ferenc Vizi, Louise Akili, , Nicolas Royez

Christian Ivaldi en interprétant une œuvre imposée de Jean Sébastien Bach puis une œuvre de leur choix. L'invité d'honneur de la soirée, Ferenc Vizi, pianiste roumain de 29 ans, jouait en seconde partie le concerto n°5 *L'Empereur*, accompagné de l'orchestre symphonique du Conservatoire que dirigeait Andreï Chevtchouk. A l'issue de cette soirée à la fois émouvante, compte tenu de la grande jeunesse et du talent des quatre pianistes, et brillante en raison de la virtuosité et de la notoriété de Ferenc Vizi, le Grand Prix a été attribué à

Jean-Christophe Garcia, 14 ans et demi. Sa belle interprétation lui a valu, outre les chaleureuses ovations du public, la médaille de l'Académie et un chèque de 5.000 euros qui l'aidera à poursuivre une carrière artistique pleine de promesses.

La plus ancienne société savante amiénoise attentive aux jeunes musiciens

Fondée en 1750, l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens, reste fidèle à l'une de ses missions qui consiste à promouvoir les arts. L'un de ses membres, Marie-Louise Alexandre, a créé, en 2002, ce Grand Prix musical et l'a reconduit en 2003 avec l'aide logistique et financière de quelques précieux sponsors parmi lesquels le groupe Sup de Co Amiens et le Crédit du Nord. Tout comme l'an dernier, M. Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, honorait la soirée de sa présence, confirmant le soutien officiel de l'une des cinq académies de l'Institut de France à cette manifestation. Cette attention portée par les membres d'une assemblée aussi vénérable que l'Académie de Sciences, Lettres et Arts d'Amiens à de jeunes talents en quête d'encouragements mérite d'être saluée. Elle les incite et les aide à s'affirmer dans une carrière artistique que l'on sait difficile. Son troisième Grand Prix musical offrira les mêmes espoirs et les mêmes opportunités à la famille des cuivres cette fois, le 17 décembre 2004 prochain à Amiens.

Samsonette COSSERAT
Journaliste
Membre titulaire de l'Académie

CHAMBERY

Académie de Savoie

Le 21 novembre 2003, l'Académie de Savoie a tenu une séance solennelle de rentrée, présidée par M. Thierry Lataste, préfet de Savoie. A cette occasion, l'amiral Lacoste, invité par la Compagnie a évoqué le *Terrorisme international et les services secrets*, sujet, hélas, d'actualité. L'amiral a passionné l'auditoire par un exposé clair et remarquablement documenté.

A l'issue de la cérémonie, le Prix Pillet-Will d'Agriculture a été remis par M. Pierre Cruvieux, conseiller général de Pont-de Beauvoisin à M. Jean-Paul Bois, agriculteur à Dullin, dans l'Avant-Pays Savoyard.

M. Pierre Cruvieux eut un vif succès quand il prit la parole en patois.

LE PRIX PILLET-WILL

Le Prix Pillet-Will avait été fondé au milieu du XIX^{ème} siècle, par Michel-Frédéric Pillet né le 26 août 1781, à Montmélian, dans les Etats du roi de Sardaigne, et décédé à Paris, le 11 février 1860. Jeune encore, il entra au service des banquiers Delessert et Will, à Lausanne. A vingt-trois ans, il épousait la fille cadette de Philippe-Louis Will, Françoise Elisabeth Adélaïde¹. Emigré à Paris, il fit une carrière exceptionnelle dans la banque et l'industrie et fut bientôt à la tête d'une fortune immense. Ce fut aussi un homme de goût et un artiste. Stendhal le prit comme modèle vivant du père de Lucien Leuwen.

En France, Michel-Frédéric n'oublia pas son pays natal dont il fut l'inlassable bienfaiteur. Elu en 1831 à l'Académie de Savoie, il fonda vers 1840 un Prix d'Agriculture grâce à un capital de 6000 francs confié à l'Institution. Ce prix devait être consacré à des actions pratiques d'amélioration agricole dans un domaine où la Savoie était fort en retard sur le Piémont.

Le Prix est actuellement soutenu par la famille Pillet-Will, en particulier par le comte Alexis,

membre associé de l'Académie de Savoie, présent à la séance du 21 novembre².

Louis TERREAUX
Président



Le Comte Pillet-Will, par Benoît Molin, peintre officiel de la Cour de Turin (coll. Mairie de Montmélian)

1. Mme Gabrielle Cadier-Rey fait allusion, p.116, à Michel-Frédéric Pillet-Will. La note de cette page semble inexacte : Michel Pillet-Will ne maria pas sa fille à Etienne Delessert. Celui-ci avait épousé la fille aînée de Philippe Louis Will, prénommée Alix Louise Françoise. Delessert, protestant était par sa femme, le beau-frère de Philippe Louis Will fervent catholique. Mme Cadier précise que l'alliance des deux beaux-frères dans la fondation du Paris-Orléan montre que « les affaires sont souvent transconfessionnelles. » On ne la contredira pas. Dans l'ouvrage récent *Elites et sociabilité en France*, Paris, Perrin,
2. Plusieurs auteurs ont évoqué le personnage de Michel-Frédéric Pillet-Will. Les derniers en date sont Charles Morazé, ancien professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes et son beau-frère, Jacques Pillet-Will, tous deux décédés. Voir les *Mémoires* de l'Académie de Savoie, 7^{ème} série, t. I, 1986 et t. X, 1997, p.121-140. Jacques Pillet-Will était le descendant direct de Michel Pillet-Will, comme l'est son fils Alexis.

COLMAR

Académie d'Alsace

Après l'importante manifestation et la remise du prix au Salon du Livre de Colmar, le Comité a préparé la saison nouvelle. Dès le mois de février 2004, le Prix scientifique a été remis à une élève du Lycée Marguerite Yourcenar à Erstein (Bas-Rhin), Mademoiselle Milène Adlof qui a obtenu une moyenne de 18,65 au Baccalauréat scientifique. Le Président Bernard Pierrat a insisté sur le rôle de l'Académie auprès de la jeune génération. Entouré d'une délégation de l'Académie, Monsieur Pierre Netter a assuré une conférence : « La finalité de l'entreprise ».

Un vin d'honneur a suivi la cérémonie fort chaleureuse.

Christianne ROEDERER
Chancelier

TOULOUSE

Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres

PRIX OZENNE

L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse a transformé en l'an 2000, un prix Economie et Culture, le prix Ozenne fondé en 1906. Celui-ci prend en 2004 le caractère d'un Grand Prix annuel destiné à récompenser l'auteur d'un travail ou d'une suite de travaux originaux de recherche et développement et n'ayant pas fait l'objet de récompenses dans les domaines :

- de l'aéronautique
- de l'espace
- ou des biotechnologies

dotation 1500 euros

GRAND PRIX ANNUEL DE MEDECINE

L'académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse a créé en 1993 un Grand Prix annuel de Médecine, destiné à récompenser l'auteur d'un travail ou d'une suite de travaux originaux dans le domaine de la recherche médicale et n'ayant pas fait l'objet de récompenses. Le Prix portera cette année sur le thème suivant :

Recherches génétiques dans le domaine rhumatologique

dotation : 4000 euros

Professeur Armand LATTES
Président

**Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Académie avant le 1er juin 2004 Hôtel d'Assézat, rue de Metz - 31000 Toulouse*

Le dossier de candidature comportera obligatoirement : le ou les travaux en français et en triple exemplaire les nom et prénoms, date de naissance, l'adresse et un bref résumé des titres et travaux du candidat qui devra être âgé de moins de 40 ans. Le Prix sera solennellement remis au lauréat, lors de la séance publique de l'Académie, le dimanche 5 décembre 2004.

COLLOQUES

ANGERS

Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts

LES PRINCES ANGEVINS, MEMOIRE ET SURVIVANCES

Chapelle des Ursules, rue des Ursules

29 septembre 2004, matin

Allocutions d'ouverture :

M. Jean-Claude Remy, Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers

M. Alain Plantey, Président d'honneur de la Conférence Nationale des Académies

M. Michel Woronoff, Président de la Conférence Nationale des Académies

- M. Thomas Fachery : *L'influence des Anjou en Albanie, principalement en architecture religieuse.*
- M. Sandor Csernus, directeur de l'Institut hongrois à Paris : *Les Princes d'Anjou dans les ouvrages scolaires en Hongrie au 20^e siècle.*

- M.Przemyslaw Mrozowski, directeur du Château de Varsovie : *Le rôle des Anjou dans la culture chevaleresque en Pologne.*

29 septembre, après-midi

- M. Lavigne d'Ortigue, de l'Académie d'Aix : *Le Livre d'heures de la reine Yolande, Le Livre d'heures du Roi René.*
- M. Louis André, de l'Académie d'Aix : *Le tryptique du Buisson ardent de Nicolas Froment.*
- M. Antoine Marmottans, de l'Académie du Var : *Comtes angevins de Provence et mémoire varoise.*
- M. Hubert Collin, de l'Académie Stanislas : *Les témoins matériels de la vie du Roi René en Lorraine et en Barrois.*
- M. Gilbert Rose, de l'Académie de Metz : *Le boulanger Harelle.*
- M. Jean-Maurice Rouquette, de l'Académie d'Arles : *Ce que le folklore provençal doit au Roi René.*

30 septembre 2004, matin

Allocutions :

M. Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut de France
Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française

- M. Philippe Contamine, membre de l'Institut : *Charles VII et la Maison d'Anjou.*
- M. le professeur Noël Yves Tonnerre, de l'Académie d'Angers : *Charles Ier d'Anjou.*
- M. l'abbé Ruais, de l'Académie d'Angers : *Le beau tapis de Monseigneur d'Anjou.*

La Conférence Nationale des Académies prendra le relais du colloque et se réunira le jeudi 30 septembre à 15 heures. Le programme complet sera publié en juin, dans La Lettre N°6.

... ..

METZ

Académie nationale

COLLOQUE INTERNATIONAL BOSSUET

Les 21 et 22 mai 2004, en partenariat avec l'Université de Metz, l'Académie organise un colloque à l'occasion du 300^e anniversaire de la mort de Bossuet, qui fut chanoine à la cathédrale de Metz. Cette manifestation est placée sous le patronage de l'Institut de France et présidée par son chancelier, Monsieur Pierre Messmer.

21 mai 2004, matin

Allocutions d'accueil : *M. le Président de l'Université de Metz*

M. le Président de l'Académie nationale de Metz

M. le Directeur de l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Metz

1. Bossuet à Metz (président : G. Nauroy)

- Jacques Hennequin, Université de Metz : *Bossuet à Metz : état des connaissances.*
- Martial Gantelet, Paris XIII/ Lycée de Jarny : *Bossuet et le soldat.*
- Cécile Joulin, Nice : *Les premières oraisons funèbres de Bossuet.*

- Jean-Pierre Landry, Université de Lyon III : *Le Panégyrique de saint Bernard : naissance de l'éloquence bossuétiste.*
- Pierre-Edouard Wagner, Médiathèque de Metz : *Bossuet, chanoine de Metz.*
- Gérard Michaux, Université de Metz : *Bossuet et la « propagation de la foi ».*
- Jean-Bernard Lang, Metz : *Les juifs de Metz à l'époque de Bossuet, une communauté en devenir.*

21 mai 2004, après-midi

2. Bossuet controversiste (président J. Le Brun)

- Hélène Michon, université de Tours : *La controverse Bossuet / Fery : une parole équivoque.*
- Raymond Baustert, Université du Luxembourg : *Un aspect du débat spirituel entre catholiques et réformés : Bossuet entretient le pasteur Fery de l'invocation des saints.*
- François Trémolières, Paris X. Nanterre : *Bossuet et le magistère de la parole : une question « d'autorité ».*
- Jean-Louis Quantin , Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris-Sorbonne) : *Bossuet controversiste de la communion sous une seule espèce.*
- Scott Mandelbrote, Peterhouse, Cambridge et All Souls College, Oxford : *Bossuet's attitude to the Bible with special references to debates with Protestants on the one hand and Richard Simon on the other.*
- Christian Albertan, Université de Valenciennes : *L'édition des Elévations de Bossuet au XVIII^e siècle et les controverses entre jésuites et jansénistes.*

3. Bossuet et les trois religions : juifs, protestants et catholiques

- Gérard Nauroy, Université de Metz : *Saint Ambroise, Bossuet et les juifs.*
- Bernard Chedozeau, Montpellier : *Bossuet et les protestants deux aspects de la « voie de charité », L'Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique et les distributions de livres aux Nouveaux Convertis.*
- P. Gérard Remy, CAEPR de Metz : *La quatrième lettre à une demoiselle de Metz : direction spirituelle, qualités théologiques et forme littéraire.*

4. Bossuet et la philosophie, Bossuet et la politique

- Michel Bastit, Université de Dijon : *Bossuet lecteur d'Aristote.*
- Philippe Hoch, direction de la Culture : Conseil Général de la Moselle : *Les rapports Bossuet / Leinnitz.*

22 mai 2004, après-midi (président G.Ferreyrolles)

- Fabrice Preyat, Université libre de Bruxelles : *La renaissance carolingienne au service de la légitimation philosophique et politique de l'action de Bossuet et du Petit Concile.*
- Lucien Jaume , Institut d'Etudes politiques de Paris / Cevipof : *Bossuet, Nicole et Domat : société et souveraineté.*
- Jacques Lebrun Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris-Sorbonne) : *La Politique de Bossuet : les débats autour de sa publication et de son interprétation d'après des documents inédits.*
- Paola Vismara, Université de Milan : *Bossuet, entre jansénistes et antijansénistes dans l'Italie du XVIII^e siècle.*

Le discours de clôture sera prononcé par M. Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut de France.

... ..

NANCY

Académie de Stanislas

HOMMAGE A EMILE GALLE

Le 23 septembre 2004 sera le jour du centième anniversaire de la mort d'Emile Gallé, un des membres les plus éminents de l'Académie de Stanislas. Son discours de réception à l'Académie, *Le décor symbolique*, prononcé lors de la Séance solennelle du 17 mai 1900, est le Manifeste de l'Ecole de Nancy officiellement créée en février 1901 et qui fait de Nancy une ville connue dans le monde entier. Les 28 et 29 septembre 2004, dans la salle d'honneur de l'Université de Nancy II, l'Académie de Stanislas rendra hommage à Emile Gallé au cours d'un colloque ouvert à tous les publics. La ville de Nancy, le Musée de l'Ecole de Nancy, l'Université de Nancy II, l'Association Connaissance du Patrimoine Musical Lorrain s'associeront à cet hommage.

Comité scientifique :

Jean-Claude Bonnefont, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, Maurice Noël, Michel Vicq, Bernard Guerrier de Dumast, Henri Claude, Michel Burgard, Dominique Flon, Paul Robaux, François Le Tacon, membres de l'Académie de Stanislas, Valérie Thomas, conservateur du Musée de l'Ecole de Nancy, François Pupil, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université de Nancy II.

Programme :

Le colloque abordera à la fois l'œuvre d'Emile Gallé et les facteurs qui ont pu l'influencer. Les conférenciers pressentis ; français ou étrangers, sont tous des spécialistes reconnus de cette époque ou d'Emile Gallé. Chaque communication aura une durée de 20 minutes. Les 20 communications seront regroupées par session. Une discussion de 20 minutes aura lieu à la fin de chaque session.

Reception des participants au Colloque

Hôtel de ville de Nancy, à 18 heures, mardi 28 septembre 2004, par André Rossinot, maire de Nancy, ancien ministre.

Soirée Musicale, 20 heures 30, mardi 28 septembre 2004, Salle Florent Schmitt, Conservatoire national de Région :

Récital Louis Thirion

Lecture d'extraits du *Décor symbolique* et de la réponse au récipiendaire par Charles de Meixmoron de Dombasle, président de l'Académie de Stanislas en 1899 / 1900.

*Préinscriptions et informations complémentaires :

Colloque *Hommage à Emile Gallé* : Académie de Stanislas, 43, rue Stanislas, 54000 Nancy

=====

DISTINCTIONS



M. Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, a été nommé au Conseil des Arts et Lettres par M. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture.

=====

PORTRAIT D'UNE ACADEMIE

METZ

Académie nationale des Sciences, Lettres & Arts

Créée en avril 1757, la Société d'Etude des Sciences et Arts de la Ville de Metz se donne pour fondateur et protecteur, en 1759, le maréchal duc de Belle-Isle gouverneur des Trois-Evêchés. En juillet 1760, le roi Louis XV lui accorde par Lettres Patentés le statut d'Académie, avec le titre de Société Royale des Sciences et des Arts. Elle compte parmi ses membres les deux Lacretelle, Roederer, Parmentier. Ses concours ont un grand impact ; en seront lauréats Maximilien de Robespierre en 1784, l'abbé Grégoire en 1787. Supprimée comme toutes ses semblables, en août 1793 par la Convention, elle renaît en 1819 sous la forme d'une Société académique de Lettres, Sciences et Arts. Par ordonnance du 5 décembre 1828, Charles X lui octroie le titre d'Académie royale et la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Au cours du XIXe siècle, sa vocation s'affirme plus scientifique que littéraire, en raison de la présence à Metz de l'Ecole pyrotechnique ainsi que de l'hôpital-amphithéâtre d'instruction des armées. Le mathématicien Poncelet est l'un de ses membres les plus illustres. Dès 1823, l'Académie de Metz crée la tradition de la séance publique annuelle. Elle institue en 1826 des cours industriels publics gratuits pour la promotion des ouvriers.

En 1870, l'Académie de Metz se replie sur elle-même, restant française par l'esprit et le cœur. Contrainte de se saborder en juillet 1914, l'Académie renaît triomphalement en 1919. Elle compte alors, parmi ses membres, le romancier Maurice Barrés. Elle connaît une nouvelle éclipse pendant la seconde annexion de 1940 à 1944.

Installée dans ses locaux propres, 20 en Nexirue à Metz, l'Académie possède une riche bibliothèque accueillant étudiants et chercheurs. Elle tient une séance privée mensuelle d'octobre à juin ; le bilan de ses travaux est présenté en fin d'année au cours d'une séance publique, dans les salons de l'Hôtel de ville ; cette manifestation est l'un des points forts de la vie culturelle de

la cité messine. Statutairement, l'Académie est composée de 36 membres titulaires, de 32 membres associés-libres et de membres correspondants ; elle compte également des membres d'honneur et des membres honoraires. Le préfet de la Moselle, préfet de la Région Lorraine est statutairement président d'honneur de l'Académie.

Le sceau de l'Académie reproduit un buste de Minerve entouré d'attributs et porte en exergue la légende «Académie Nationale de Metz ». Sur son socle est inscrite sa devise « L'Utile » .

L'article I des statuts propose à l'Académie de travailler au progrès des lettres, des sciences et des arts, ainsi qu'à la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, et également au développement des relations culturelles avec des organismes ayant les mêmes buts. Elle doit aussi contribuer au rayonnement de la langue française, mission importante dans un département (traversé par une limite linguistique et par ailleurs voisin du Luxembourg et de la République fédérale d'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat).)

L'Académie publie ses travaux dans des « Mémoires », à parution annuelle. Elle assure également depuis 1970 la préparation et la diffusion de la « Bibliographie lorraine » qui recense toutes les productions écrites concernant la Lorraine depuis l'invention de l'imprimerie.

De plus l'Académie s'ouvre vers la cité en présentant trois conférences publiques annuelles dites « hors les murs », préparées par ses membres, sur des sujets d'histoire locale et générale. Ainsi en 2002 il fut question des évènements européens entourant le siège de Metz de 1552, et en 2003, le rôle de Rabelais médecin, ainsi que le mystère de sa mort il y a 450 ans.

L'Académie est membre de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts, sous l'égide de l'Institut de France.

Gilbert ROSE
Président

oo